Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 32110

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Nivoculteur responsable d'exploitation et de la maintenance d'une installation de neige de culture

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche des remontées mécaniques et domaines skiables - Syndicat national des téléphériques de France (SNTF)	Délégué général

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s):

454 - Remontées mécaniques et domaines skiables

Code(s) NSF:

311m Transport, manutention, magasinage

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le nivoculteur responsable de l'exploitation et de la maintenance est chargé de la production de la neige de culture tout assurant en permanence le bon fonctionnement des appareils de production dans le respect des consignes et des règlementations et dans le respect des règles de sécurité, de qualité et de préventions liées à l'environnement.

Maitriser les préalables à la fabrication de la neige de culture

Apprécier les principes et les différentes technologies de la fabrication de la neige de culture

Gérer une installation d'enneigement

Intégrer la sécurité au travail appliquée au métier et respecter les consignes

Maitriser les facettes d'un métier aux larges responsabilités

Assurer et optimiser la production de neige de culture

Entretenir l'installation

Rendre compte de son travail et communiquer

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises des remontées mécaniques et de domaines skiables, employant entre 1 et 300 équivalents temps plein (TPE, PME, Grandes entreprises).

Nombre d'entreprises des remontées mécaniques et domaines skiables en France : 230

NIVOCULTEUR RESPONSABLE DE L'EXPLOITATION ET DE LA MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE NEIGE DE CULTURE

Codes des fiches ROME les plus proches :

 $\underline{\text{I1304}}$: Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation

Réglementation d'activités :

Pré requis réglementaires :

- titulaire d'une habilitation électrique
- habilitation de conduite en sécurité d'engins motorisés
- manipulation des équipements de protection individuelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Une épreuve théorique : questionnaire de 100 questions sur une durée de 45 minutes (objectif de 11/20 pour réusiste à la théorie). Théorie valable 2 années avant réussite de la pratique.

Une épreuve pratique : parcours de 120 minutes sur une installation de neige de culture (2 jurys et 1 Président de session) (objectif 13/20 pour réusiste à la pratique)

L'épreuve théorique et le parcours pratique ont été construits par un groupe de travail réuni par Domaines Siables de France (professionnels, constructeurs, spécialistes..) et validés par la CPNEFP

Bloc de compétence :

DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION INTITULÉ Réagir en cas de dysfonctionnements ou pannes de l'installation Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 32110 - Entretenir Respecter et appliquer un plan de maintenance et de contrôle des l'installation différents organes d'une installation en préventif et en curatif, suivant les conditions météo, en respectant les règles environnementales Epreuve théorique : -Support : QCM 100 questions -Durée : 45 min Si l'épreuve théorique est réussi alors présentation à l'épreuve pratique Epreuve pratique : -Modalités : observation et questionnement lors de mises en situations réelles et / ou reconstituées -Durée : 2h00 (max. 2h30) Evaluation du candidat sur son poste de travail Nombre de membre de jury : 2

Support : une grille de notation par membre de jury

En cas d'échec, bénéfice de la théorie pendant 2 ans

Moyenne des notations des deux membres de jury convertie sur 20

INTITULÉ	INTITULÉ DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION				
Bloc de compétence n°2 de	Informer le responsable de toute anomalie et renseigner les fiches				
la fiche n° 32110 - Rendre	de production, de suivi, les tableaux de bord, documents statistiques				
compte de son travail et	et logiciels de supervision				
communiquer	Livrer les observations relevées sur le domaine skiable				
	Epreuve théorique :				
	-Support : QCM 100 questions -Durée : 45 min				
	Si l'épreuve théorique est réussi alors présentation à l'épreuve				
	pratique				
	Epreuve pratique :				
	-Modalités : observation et questionnement lors de mises en				
	situations réelles et / ou reconstituées				
	-Durée : 2h00 (max. 2h30) -Evaluation du candidat sur son poste de travail				
	-Nombre de membre de jury : 2				
	-Support : une grille de notation par membre de jury				
	-Moyenne des notations des deux membres de jury convertie sur 20				
	-En cas d'échec, bénéfice de la théorie pendant 2 ans				

INTITULÉ						
différentes technologies de la fabrication de la neige de culture	Déterminer les différentes phases de fabrication de la neige de culture Identifier les différents aménagements et organes d'une installation de production de neige : enneigeurs, équipement de piste, usine à neige, station de relevage, retenue d'altitude, sondes et instruments de mesure Définir les différents types de ressources en eau et en énergie électrique Comprendre le traitement et la distribution des fluides					
	Epreuve théorique : -Support : QCM 100 questions -Durée : 45 min Si l'épreuve théorique est réussi alors présentation à l'épreuve pratique Epreuve pratique : -Modalités : observation et questionnement lors de mises en situations réelles et / ou reconstituées -Durée : 2h00 (max. 2h30) -Evaluation du candidat sur son poste de travail -Nombre de membre de jury : 2 -Support : une grille de notation par membre de jury -Moyenne des notations des deux membres de jury convertie sur 20 -En cas d'échec, bénéfice de la théorie pendant 2 ans					

	INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
		Lire et appliquer les consignes et les procédures (plan de production
	a fiche n° 32110 - Gérer une	
li	nstallation d'enneigement	Suivre les procédures relatives à la qualité de l'eau
		Epreuve théorique : -Support : QCM 100 questions -Durée : 45 min
		Si l'épreuve théorique est réussi alors présentation à l'épreuve pratique
		Epreuve pratique : -Modalités : observation et questionnement lors de mises en situations réelles et / ou reconstituées -Durée : 2h00 (max. 2h30) -Evaluation du candidat sur son poste de travail -Nombre de membre de jury : 2
		-Support : une grille de notation par membre de jury -Moyenne des notations des deux membres de jury convertie sur 20 -En cas d'échec, bénéfice de la théorie pendant 2 ans
	a fiche n° 32110 - Intégrer la	Maitriser la règlementation Définir les risques spécifiques au métier de nivoculteur Maitriser les moyens et consignes de prévention
		Epreuve théorique : -Support : QCM 100 questions -Durée : 45 min Si l'épreuve théorique est réussi alors présentation à l'épreuve pratique
		Epreuve pratique : -Modalités : observation et questionnement lors de mises en situations réelles et / ou reconstituées -Durée : 2h00 (max. 2h30) -Evaluation du candidat sur son poste de travail -Nombre de membre de jury : 2 -Support : une grille de notation par membre de jury -Moyenne des notations des deux membres de jury convertie sur 20 -En cas d'échec, bénéfice de la théorie pendant 2 ans

INTITULÉ DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION				
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 32110 - Maitriser	Maitriser les aspects économiques liés à la production de neige Assurer la responsabilité des pratiquants			
les facettes d'un métier aux larges responsabilités	Respecter l'environnement, la gestion et le traitement des déchets			
	S'informer sur les aspects juridiques et règlementaires du métier			
	Epreuve théorique : -Support : QCM 100 questions -Durée : 45 min Si l'épreuve théorique est réussi alors présentation à l'épreuve pratique			
	Epreuve pratique : -Modalités : observation et questionnement lors de mises en situations réelles et / ou reconstituées -Durée : 2h00 (max. 2h30) -Evaluation du candidat sur son poste de travail -Nombre de membre de jury : 2 -Support : une grille de notation par membre de jury -Moyenne des notations des deux membres de jury convertie sur 20 -En cas d'échec, bénéfice de la théorie pendant 2 ans			

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
-	Veiller à la présence et à la bonne mise en place des différents
•	dispositifs de protection des enneigeurs, et à la propreté des locaux
	et installations
	Prendre connaissance de la météo et être attentif aux évolutions
neige de culture	
	techniques et règlementaires
	Contrôler la mise en route, le bon fonctionnement et l'arrêt de
	l'installation dans le respect des vérifications, des procédures et des
	horaires, utiliser et respecter les outils de planification
	Apprécier la qualité de son travail et procéder aux réajustements
	nécessaires
	Farance Hadaniana
	Epreuve théorique :
	-Support : QCM 100 questions
	-Durée : 45 min
	Si l'épreuve théorique est réussi alors présentation à l'épreuve
	pratique
	Enrouve pratique :
	Epreuve pratique :
	-Modalités : observation et questionnement lors de mises en
	situations réelles et / ou reconstituées
	· ·
	, ,
	ren cas a echec, benence de la théorie pendant 2 ans
	-Durée : 2h00 (max. 2h30) -Evaluation du candidat sur son poste de travail -Nombre de membre de jury : 2 -Support : une grille de notation par membre de jury -Moyenne des notations des deux membres de jury convertie sur 20 -En cas d'échec, bénéfice de la théorie pendant 2 ans

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON COMPOSITION DES JURYS			
Après un parcours de formation sous	Х		jury paritaire
statut d'élève ou d'étudiant			
En contrat d'apprentissage	Х		Le cas échéant, jury paritaire
Après un parcours de formation continue		Χ	
En contrat de professionnalisation		Χ	
Par candidature individuelle	Х		Jury paritaire
Par expérience dispositif VAE	X		Le jury sera composé de deux professionnels de la neige de culture issus d'autres entreprises (aucune relation personnelle ou professionnelle avec le candidat), désignés par leurs employeurs pour leurs cométences, en poste, formés par Domaines Skiables de France pour cette mission et encadrés par un président de session lui même formé pour cette mission.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Х
Accessible en Polynésie Française		Х

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, sous l'intitulé "Nivoculteur" avec effet au 4 janvier 2019, jusqu'au 4 janvier 2023.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 14 février 2019 publié au Journal Officiel du 22 février: Modification de l'intitulé.

Pour plus d'informations

Statistiques:

Autres sources d'information :

http://www.domaines-skiables.fr

Syndicat national des téléphériques de France (SNTF)

Lieu(x) de certification :

Le CQP Nivoculteur responsable d'exploitation et de maintenance d'une installation de neige de culture est délivré à Francin (73)

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :